

alien" was not barred from renting a house in Athens. It is also possible that on his departure from Athens, he transferred this lease to Theophrastus. This is probably the meaning of Diogenes Laertius V. 36, where we are told that (in 323 B. C.?) Theophrastus "took over the school of Aristotle"²⁵). Such an interpretation could also be harmonized with the statement, found in Diogenes Laertius V. 39, namely, that thanks to the personal intercession of Demetrius of Phaleron, Theophrastus finally succeeded in acquiring, that is, in receiving full legal title to, a distinct *κῆπος* in Athens which subsequently served him and the Peripatus as "the school"²⁶).

University of Notre Dame
Notre Dame, Indiana
U. S. A.

A.-H. Chroust

QUELQUES RÉFLEXIONS SUR L'INTERPRÉTATION PROSOPOGRAPHIQUE DE L'HISTOIRE ROMAINE *)

Alors que la génération qui nous a précédé—et qu'il me soit permis de saluer les noms de Dessau, Klebs et von Rohden, les auteurs de la première PIR entreprise grâce à l'initiative du grand Mommsen, et ceux d'E. Groag et A. Stein, dioscures de la seconde édition de la PIR, avait concentré son intérêt sur la vie politique et administrative romaine, les temps modernes ont promu des recherches dans le domaine social et économique, à

25) Diogenes Laertius V. 36: "When the latter [*scil.*, Aristotle] withdrew to Chalcis, he [*scil.*, Theophrastus] took over the school (*τὴν σχολήν*) himself in the 144th Olympiad [*scil.*, in 323 B. C.]." It will be noted that Diogenes Laertius refers here to a *σχολή* rather than to a *κῆπος*.

26) After completing this paper, I read R. A. Gauthier, *Aristote: L'Éthique à Nicomaque*, vol. I (2nd ed., Louvain-Paris, 1970), pp. 43-44, note 107. Although Gauthier makes a most valiant and certainly a most scholarly effort to prove that, after all, Aristotle had his own school building or *κῆπος* in Athens, I am not convinced by his arguments.

*) Über den Anlaß der folgenden Ausführungen gibt der Schlußpassus des Beitrags hinreichend Auskunft; Einführung und Charakteristik der vier Einzelbeiträge zum Thema der prosopographischen Interpretation der römischen Geschichte, die dem Verfasser als Sektionsleiter oblagen, konnten hier wegbleiben.

H. H.

la suite du grand Michel Rostowtzew. La prosopographie s'oriente de plus en plus dans cette direction. Ce qui nous intéresse, c'est de saisir sur le vif la mobilité sociale, si caractéristique de Rome à toutes les époques, ce qui nous intéresse, c'est d'arriver à force de sondages divers à travers la société de telle ou telle époque à mieux comprendre la stratification d'une société si fortement hiérarchisée. Mais ces coupes, comment les instituer, vu l'état lacunaire de nos sources? Je pense que nous ne devons pas désespérer. J'avais eu l'occasion de m'occuper naguère dans les *Hommages à Jean Bayet*, 1964, p. 544-560 des correspondants de l'orateur M. Cornelius Fronto de Cirta, ce qui me permit de recenser un certain nombre de personnalités plus ou moins haut placées dans la hiérarchie impériale de l'époque d'Antonin le Pieux. Quelque temps après je fus amené à rassembler les prêtres du culte impérial, c'est-à-dire les *sodales Augustales, Flaviales et Hadrianales* qui ont appartenu à ces confréries pendant le même règne, *C. R. A. I.*, 1967, p. 194-209. Quelle ne fut pas ma surprise, quand je dus constater qu'aucun de ces hommes illustres, proches amis du prince, ne figuraient parmi les destinataires des lettres de Fronton? J'en ai tiré la conclusion qu'un *homo novus*, originaire de Cirta en Numidie, ne pouvait pas forcer les portes de la haute aristocratie romaine. Il aura beau être consul, bien entendu suffect, en 143 et même destiné à être proconsul de la province d'Asie; pour les grands nobles le premier orateur et écrivain de son temps, précepteur des princes Marc Aurèle et L. Verus, ne fit pas partie de leur bord. Et je terminai en constatant qu'en mariant sa fille Gratia à T. Aufidius Victorinus, de vieille souche ombrienne, Fronton a dû estimer qu'elle faisait un excellent mariage.

Bien entendu, nos sources ne se prêtent pas toujours à des comparaisons similaires. Et pourtant, quand on analyse trois récits historiques, la *vita Commodi* dans les *Scriptores Hist. Aug.*, le livre LXXII de Dion Cassius et le 1^{er} livre d'Hérodien par rapport aux personnalités nommément citées, on s'aperçoit sans mal que ces trois coupes à travers la société d'une seule et même époque, nous révèlent en dépit d'une orientation identique, des aspects fort différents de la vie romaine. Nous estimons que des comparaisons de ce genre pourraient être très illuminantes en vue d'une meilleure connaissance des divers milieux de la Rome impériale.

Toutefois Rome n'est pas toute dans Rome et des travaux sur les sénateurs ou chevaliers romains issus de telle ou telle

région de l'Empire viennent d'être publiés, malgré la difficulté de ces entreprises. Je pense par exemple aux Sénateurs espagnols sous Trajan et Hadrien de M. R. Etienne (*Les Empereurs romains d'Espagne*, 1965, p. 55-85), à mes chevaliers romains originaires d'Espagne (*ibid.* p. 87-121) ou aux Senatoren in der römischen Provinz Dalmatia de M. G. ALFÖLDY, *Epigraphische Studien* V, 1968, p. 99-144 ou enfin à l'article de M. G. JARRETT, *The African Contribution to the imperial equestrian service Historia* XII, 1963, p. 209-226. Cette direction d'investigations n'est qu'à ses débuts. J'ai moi-même lancé un sondage également très fructueux en analysant les 35 *indices ex V decuriis* issus de l'Afrique romaine dans *Antiquités Africaines* II, 1968, p. 153-195 qui permet de confirmer ce que l'on savait sur la romanisation de l'Afrique.

Permettez-moi cependant de revenir ici devant vous sur une question qui me tient depuis longtemps à cœur. Je veux parler des Fastes provinciaux, qui ont maintenant paru pour presque toutes les circonscriptions de ce genre. Trop souvent des patrons en mal d'invention de sujet de thèse pour leurs élèves se sont rabattus sur de telles études qui ont, hélas, conduit à de retentissants échecs. Le travail du prosopographe n'est pas aisé; il demande une connaissance très vaste de l'histoire de l'époque considérée et en plus une expérience épigraphique étendue. Je l'ai dit à maintes reprises déjà, mais je ne craindrais pas de me répéter, si je pouvais avoir la satisfaction d'être écouté. Il ne s'agit pas de remplir une case de puzzle avec le nom d'un sénateur ou chevalier romain. Nous voulons savoir, pour quoi à un moment donné le gouvernement impérial a nommé ce fonctionnaire et pas un autre au poste en question. La recherche des motivations des promotions; voilà notre but essentiel, car c'est par ce biais que l'on peut espérer faire déboucher l'analyse prosopographique dans le flux de l'histoire générale. Aussi estimons-nous qu'il sera bien plus indiqué de restreindre le champ d'investigations de jeunes chercheurs. A ce point de vue, on peut limiter leur effort soit dans le temps, soit dans l'espace géographique ou humain. Des sondages qui se bornent au personnel dirigeant d'une génération, qui n'envisagent que des hommes originaires d'une région ou appartenant à une seule et même famille, je pense par ex. à l'étude sur les *Ummidii* de Sir R. Syme, *Historia* XVII 1968, p. 72-105, exigent certainement une préparation moins encyclopédique et sont la plupart du temps d'un rapport certain. Car il faut bien le sou-

ligner, nous ne sommes pas très nombreux sur ce chantier et il ne faut ni disperser nos forces, ni rebuter des débutants de bonne volonté. Certes, il peut arriver, c'est inévitable, que telle recherche reste vaine, que les résultats acquis ne font guère avancer la science, mais des échecs de ce genre doivent être évités dans la mesure du possible. Il faut surtout que l'on s'ingénie à ne pas imposer des sujets de thèse qui soient trop difficiles, trop ardu, et éviter à tout prix les faux beaux sujets. Si l'on veut que la prosopographie progresse, l'on doit ne pas surcharger nos jeunes recrues et ne pas demander à un *tiro* l'expérience et le savoir faire d'un *ueterannus*.

Mais, comme l'empereur Claude dans son discours pour le *ius honorum* des nobles Gaulois de la Gallia Comata, je m'aperçois que je me laisse entraîner par mon zèle de prosopographe et je m'en excuse, car je ne voudrais pas vous torturer plus longtemps en vous faisant attendre les merveilles que je vous ai promises. Il sera toujours temps pour moi d'intervenir après les différentes communications pour mettre en évidence tel ou tel propos quitte à compléter en cas de besoin votre information. Car et là-dessus vous me permettrez de terminer cette trop longue introduction, mes collègues, les rapporteurs et moi-même, n'avons qu'un seul but en tête, c'est de faire de tous ceux d'entre vous qui ne le sont pas encore, des adeptes fervents et enthousiastes, de vrais fanatiques de la prosopographie.

L'exposé que l'on vient de lire a servi d'introduction à la séance de la section consacrée à l'interprétation de l'Histoire romaine par des recherches prosopographiques au Congrès international des Etudes classiques à Bonn en 1969. On trouvera des indications sur les rapports lus à cette séance dans le volume intitulé: *Die Interpretation in der Alttertumswissenschaft*, ed. W. Schmid, Bonn, Bouvier 1971, p. 94.

Paris

H.-G. Pflaum